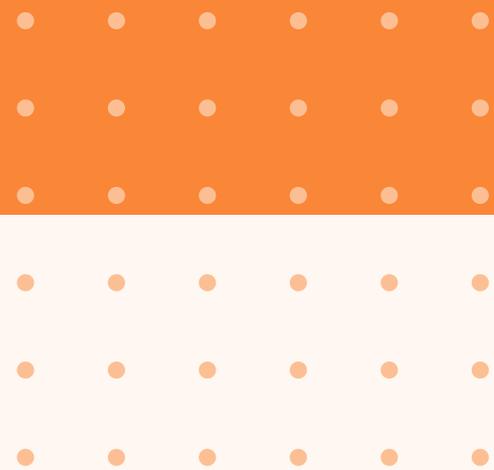




RAPPORT ANNUEL
intervenante Sociale en
Commissariat et Gendarmerie

2024



France Victimes Nord Franche-Comté

SOMMAIRE

01

Les missions

02

L'année en revue

03

Le profil des bénéficiaires

04

Les infractions



L'intervention Sociale en Commissariat et en Gendarmerie (ISCG) s'inscrit dans le cadre de la politique publique de prévention de la délinquance, de lutte contre la récidive, de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales, et l'aide aux victimes et aux personnes en difficulté.

Conformément à l'article L 121-1-1 du Code de l'action sociale et des familles (CASF), il s'agit d'un dispositif d'action sociale qui se distingue de l'aide aux victimes pour laquelle il vient en complémentarité.

Voici une explication des principales missions de l'Intervenante Sociale en Commissariat et Gendarmerie :

1.Accueil et écoute active :

L'ISCG accueille et écoute activement les personnes en difficulté qui se présentent dans les commissariats de police ou les brigades de gendarmerie. Son rôle est d'évaluer la nature de leurs besoins sociaux révélés dans le cadre de l'activité des forces de l'ordre.

2.Intervention sociale de proximité :

Face à des situations de crise ou d'urgence, l'ISCG intervient socialement de manière proche et immédiate pour fournir un soutien approprié au demandeur.

3.Repérage précoce des situations de détresse sociale :

Elle participe activement au repérage précoce des situations de détresse sociale afin de prévenir une éventuelle dégradation de la situation.





LES MISSIONS

4. Information et orientation :

Elle informe et oriente les personnes vers les services sociaux de secteur, spécialisés et/ou les services de droit commun, en travaillant en étroite collaboration avec les travailleurs sociaux des centres médico-sociaux.

5. Accompagnement limité dans la durée :

Suite à une évaluation de la situation des personnes, elle met en œuvre un accompagnement social limité dans la durée pour les aider à surmonter leurs difficultés.

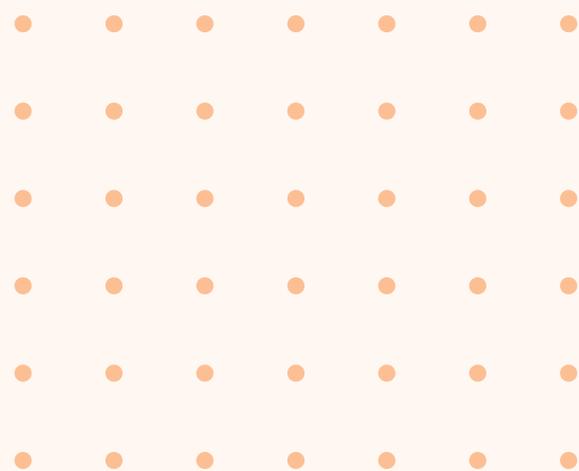
6. Facilitation du dialogue inter-institutionnel :

Elle facilite le dialogue inter-institutionnel entre les services de sécurité publique et la sphère socio-médico-éducative afin de favoriser une approche holistique dans le traitement des problématiques sociales.

En résumé, l'ISCG agit comme un pont entre les individus en situation de vulnérabilité et les services sociaux, contribuant ainsi à la prévention de la délinquance, à la protection des victimes, et à l'aide aux personnes en difficulté dans le ressort du Tribunal Judiciaire de Montbéliard.

L'ISCG accompagne également des personnes:

- rencontrant des différends liés à la garde des enfants
- en situation de conflits conjugaux ou en séparation difficile
- isolées en difficulté sociale
- confrontées à des différends de voisinage sans violence.



L'année 2024 a été soutenue en termes d'activité avec **une augmentation de 29% du nombre d'entretiens réalisés** par rapport à 2023.

Si la plupart des personnes accompagnées n'ont eu besoin que d'une seule rencontre avec l'ISCG, certaines situations ont nécessité un suivi d'une plus longue durée.

Bénéficiaires

En 2024, l'ISCG a accompagné 533 personnes.

Cela représente :

- 474 victimes
- 49 personnes à la fois victime et mises en cause
- 10 personnes mises en cause

474

victimes reçues

Parmi ces 474 victimes accompagnées **87%** sont des femmes.

Entretiens réalisés

852

Lieux des entretiens

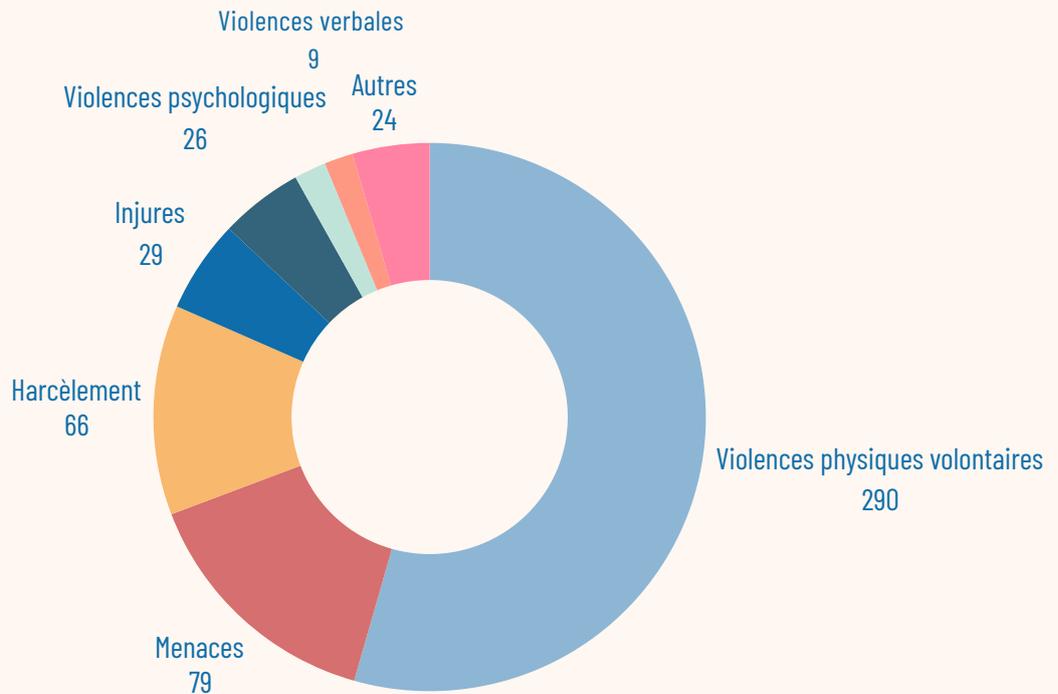
En 2024, l'ISCG a réalisé 852 entretiens sur différents sites :

- 20% au siège social de l'association
- 42% en commissariat de police
- 38% en gendarmerie

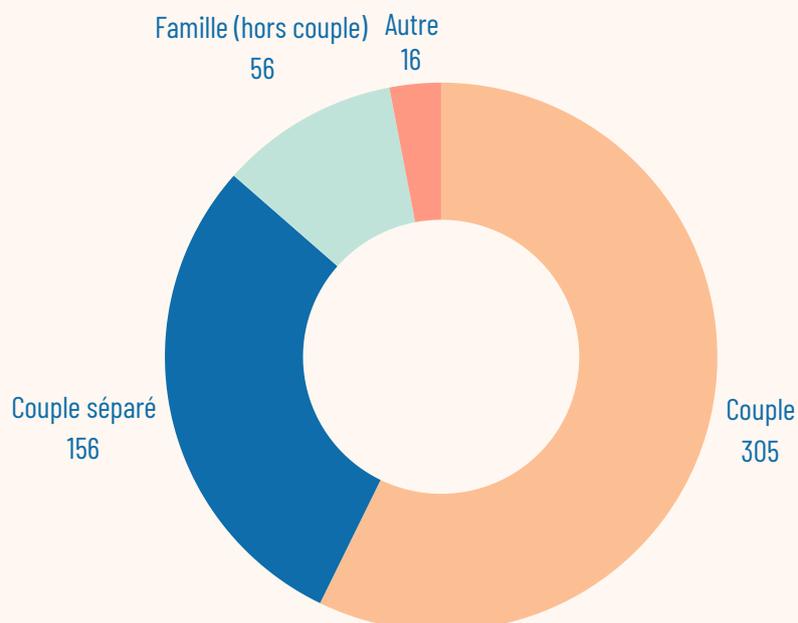
L'intervenante sociale est intervenue au commissariat de Montbéliard et au sein des brigades de gendarmeries de Pont-de-Roide, L'Isle-sur-le-Doubs et Étupes.

| Tranche d'âge | Féminin | Masculin | Total |
|----------------------|---------|----------|-------|
| 13 à moins de 15 ans | 4 | 0 | 4 |
| 15 à moins de 18 ans | 12 | 6 | 18 |
| 18 à 25 ans | 75 | 6 | 18 |
| 26 à 35 ans | 134 | 17 | 151 |
| 36 à 45 ans | 127 | 28 | 155 |
| 46 à 55 ans | 62 | 7 | 69 |
| 56 à 65 ans | 25 | 7 | 32 |
| Moins de 13 ans | 7 | 2 | 9 |
| Plus de 65 ans | 10 | 4 | 14 |
| Total | 456 | 77 | 533 |

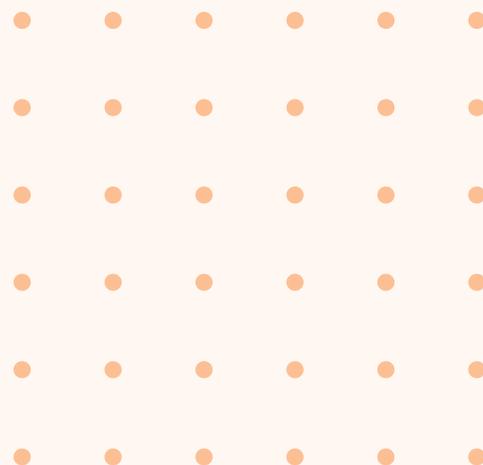
Catégories des infractions



Cadres des infractions



France Victimes Nord Franche-Comté



Tél : 09 70 19 52 52

15 rue de la Petite Hollande 25200 Montbéliard

contact@france-victimes-nfc.fr

www.france-victimes-nfc.fr